



Nombre de membres :

Exercice : 19

Présents : 14

Votants : 17

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-six

le vingt-neuf janvier, à dix-huit heure trente

le Conseil Municipal de la commune du VERNET, Haute-Garonne, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Bernard TISSEIRE, Maire.

Date de la convocation du conseil municipal : 23 janvier 2026

Présents : M. TISSEIRE Bernard, MATHE Nicole, MARCHAND René, IMBERT Viviane, BAUTISTA Ludovic, BOYER Denis, PONS Alain, CHIABRANDO Valérie, DANHO Aimé, PILKOWSKI Véronique, DA COSTA Martine, ORTIS Hélène, DEMEILLERS Joël, PATENOSTRE Lionel.

N° 2026-007

MODIFICATION DES TARIFS DE LA CANTINE SCOLAIRE

Absents représentés : SOUADKI Hezdine (procuration à IMBERT Viviane), ROUGANIOU Marie (procuration à TISSEIRE Bernard), BAROTTE Marjorie (procuration à DA COSTA Martine)

Absent excusé : DEMANGE Serge

Absent : MAZZOLO Nathalie

Madame DA COSTA Martine a été élue secrétaire de séance.

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal qu'il conviendrait de procéder à l'augmentation des tarifs de la cantine scolaire. En effet, la commune subit une forte augmentation du coût des repas par le prestataire. Il convient donc de répercuter partiellement ces augmentations sur le prix de la cantine à compter du 1^{er} septembre 2026.

Il demande à l'assemblée de se prononcer.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- OUI Monsieur le Maire,
- **APRÈS** en avoir délibéré par : 16 POUR – 1 CONTRE
- **DÉCIDE** d'appliquer, à compter de la prochaine rentrée scolaire, les prix de la cantine comme suit :
 - 4.00 € pour les enfants de l'école maternelle,
 - 4.30 € pour les enfants de l'école élémentaire,
 - 8.10 € pour les adultes.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Le Maire,
Bernard TISSEIRE